

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1045

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 46

Après l'alinéa 37, insérer l'alinéa suivant :

« 3°*bis* A la première phrase du quatrième alinéa de l'article L. 835-2 du même code, les mots :« au premier alinéa » sont remplacés par les mots :« aux deuxième et troisième alinéa ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination au sein du code de la sécurité sociale.